

SYNDICAT HYDRAULIQUE SUD LOIRE

Service Exploitation 19 bd de la Chapelle

44 270 MACHECOUL SAINT MÈME

www.sahsudloire.fr Tél. : 02.40.05.65.64

Vendredi 19 juillet 2019

<u>EXPEDITEUR</u>	<u>DESTINATAIRE</u>	■ <u>Pour information</u>
NOM : de VILLEPIN Hervé	Mairies, SAH, Union des Marais, DDTM 44 et 85	
SERVICE : SAH Exploitation	NOM : Bassin du Tenu, de l'Acheneau et du lac de Grand-Lieu. Du marais du Boivre et du Marais Breton (côtiers Bretons)	

OBJET :

Le point sur la situation hydraulique au vendredi 19 juillet 2019 à 8h00.

Bonjour,

L'ensemble des niveaux est en baisse même sur le réseau réalimenté.

Nous ne prenons de l'eau de Loire à Buzay que 10 minutes par marée, à peine de quoi alimenter l'Acheneau et nos vannes se ferment à 0.98g de sel par litre.

Le taux de sel oscille entre **740 et 980 mg de NaCl/L**. Ce matin nous avons du 930mg de sel dans le Canal Maritime et après dilution du 760mg dans l'Acheneau, à la station de la Pommeraie nous avons du 440mg.

La Loire à Montjean est encore en baisse cette semaine et ce matin 19 juillet la côte est de -2.13m et le débit de 110m3/s.

La situation reste très préoccupante par le très faible débit de Loire, le taux de sel s'approchant du 1 gramme et la quasi-totalité des cours d'eau en rupture d'écoulement.

Des arrêtés sécheresse sont pris en Vendée et en Loire Atlantique (lire ci-dessous).

Pas de pluie dans les prochains jours sauf peut-être quelques gouttes demain et épisode de canicule mardi prochain.

La cote de Loire encore baisse cette semaine, ce matin 12 juillet : -2.09 m avec un débit de 116 m³/s.

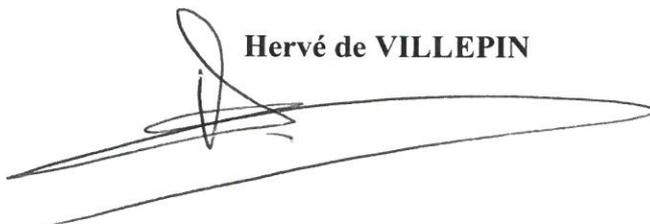
Lieu (les cotes sont locales)	10 mai 8h	17 Mai 8h	24 Mai 8h	31 mai 8h	7 juin 8h	14 juin 8h	21 juin 8h	28 juin 8h	5 juillet 8H	12 juillet 8H	19 juillet 8h	Observations
Tenu à la Pommeraie (CM)	3.80	3.67	3.62	3.62	3.63	3.62	3.63	3.60	3.62	3.66	3.60	Pompage en route. baisse
Acheneau à Bouaye (CM)	3.77	3.64	3.60	3.62	3.63	3.61	3.61	3.61	3.63	3.63	3.59	Baisse
Lac de Grand lieu (cote Buzay)	1.85	1.78	1.75	1.72	1.74	1.74	1.72	1.70	1.64	1.59	1.55	Fermé depuis le 29 mai. baisse
Falleron à Machecoul	2.03	1.97	2.06	2.08	2.10	2.01	2.06	2.08	2.06	2.02	1.99	Pompage en route. baisse
Falleron Port la Roche Machecoul	2.01	1.97	1.95	2.00	2.02	2.00	1.99	2.00	1.97	1.94	1.91	Ouvert. baisse
Falleron Aval Port la Roche	1.89	1.81	1.81	1.85	1.86	1.88	1.84	1.86	1.84	1.83	1.79	Réalimenté par Pommeraie. baisse
Boivre à St Père	4.51	4.40	4.40	4.43	4.46	4.39	4.40	4.44	4.38	4.37	4.34	Baisse
Boivre à St Brévin	4.50	4.40	4.49	4.54	4.61	4.48	4.59	4.58	5.17	4.37	4.46	Variation par STEP
Vannage St Viaud	5.25	5.17	5.22	5.22	5.20	5.22	5.20	5.12	5.10	5.05	4.99	Baisse

Agent d'astreinte 06 11 71 93 62.

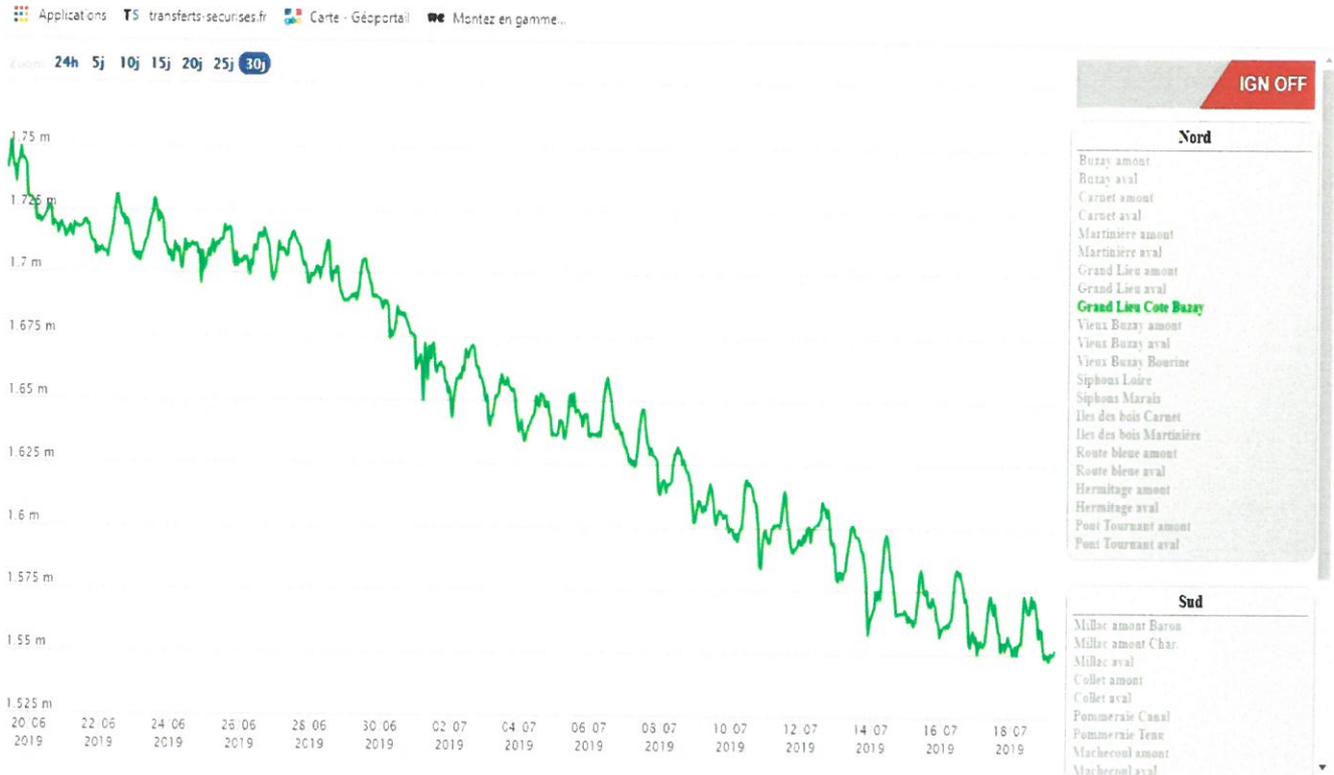
Voir cote du Lac graphe ci-dessous

Bonne réception

Hervé de VILLEPIN



**niveau du Lac de Grandlieu sur 30 jours
en cote « Buzay », du 20 juin au 19 juillet matin
baisse de 20cm en 1 mois : 1.75-1.55**



Point sur les arrêtés sécheresse au 19 juillet matin :

Le Falleron ainsi que la Boulogne (44 et 85) et le Tenu secteurs non réalimentés en eau de Loire :
Les prélèvements d'eau dans le milieu sont **INTERDITS**.

Le marais Breton réalimenté en eau de Loire -côtier Breton :

- En Loire Atlantique et en Vendée: nous sommes en situation de « **CRISE** » interdiction totale des prélèvements pour l'irrigation et les « mares de chasse »

La partie Loire aval : le réseau réalimenté en eau de Loire à partir du Canal Maritime jusqu'au Canal d'Amenée de la station de pompage de la Pommerais à Machecoul-Saint-Même :

- Nous sommes en « **ALERTE** » l'irrigation est seulement autorisée la nuit de « 20h le soir à 10h du matin » et interdite le weekend du samedi 10h au dimanche 20h .

Au vue des conditions hydrauliques et de la période, le SAH n'est pas favorable au remplissage des plans d'eau de chasse sur la partie Loire Aval. Les débits de Loire nous laissent espérer que de petites prises d'eau pendant peut-être une semaine ; ensuite la réalimentation du réseau sera aléatoire et le pompage de la Pommerais risque d'être alors arrêté ce qui entrainera une baisse très rapide du niveau du marais breton.